RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ESSENTIEL | NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°83

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les fraises en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés



La Nouvelle-Aquitaine est la première région productrice de fraises en France, totalisant près d'un quart des surfaces françaises en 2025 et plus d'un tiers de la production nationale. Majoritairement sous serre, la production est concentrée dans le Lot-et-Garonne et la Dordogne, deux départements représentant plus de 90 % des volumes régionaux.

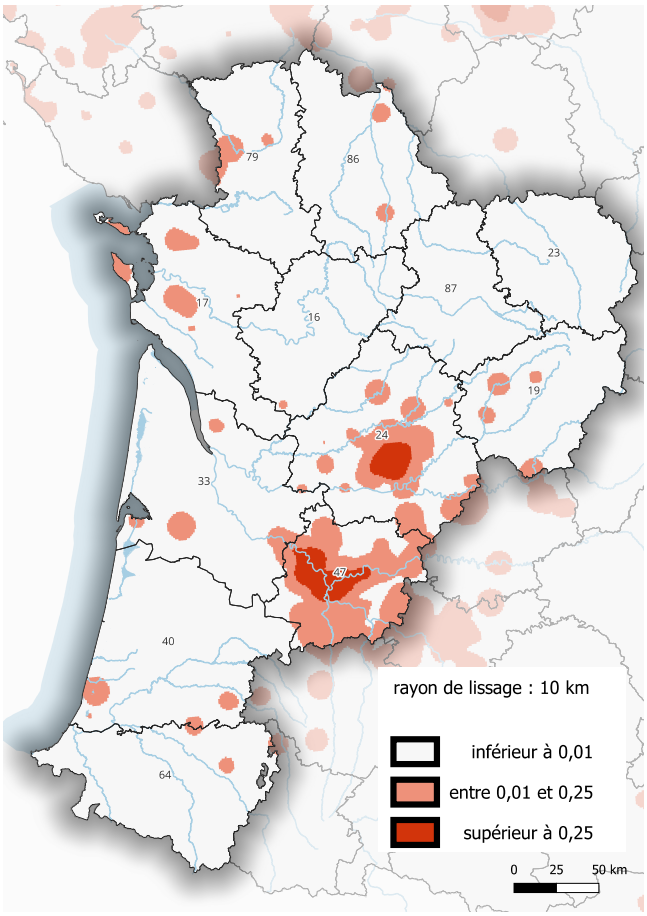
La Nouvelle-Aquitaine : première région productrice de fraises en France

Depuis plusieurs années, la culture de la fraise en Nouvelle-Aquitaine occupe la première place française. En 2025, la région totalise 37 % des surfaces françaises sous serre et 44 % de la production nationale sous serre, devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 %) et Auvergne–Rhône-Alpes (12 %). Les comptes provisoires de l'agriculture 2025 indiquent que le poids économique de la fraise en Nouvelle-Aquitaine atteint 166,7 M€ pour une valeur nationale de 536,7 M€. La région représente ainsi plus de 31 % de la valeur économique française de la production de fraises.

Des systèmes de culture diversifiés, dominés par la production sous serre

En 2025, la Nouvelle-Aquitaine compte 1 034 ha de fraisiers sur une superficie nationale de 3 668 ha. La culture repose sur deux modes de production : sous-serre avec abris hauts en pleine terre et hors-sol, et en plein air avec ou pas de petits tunnels. La culture sous-serre occupe 821 ha, soit 79 % de la surface régionale en fraise. Cet itinéraire technique permet de sécuriser la production et d'allonger la période de récolte. Avec 24 208 tonnes récoltées sous serre en 2025, la région représente 44 % de la production nationale réalisée via ce mode de conduite.

Carte 1
Répartition des surfaces (ha/km²) de fraises en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Un bassin de production concentré sur deux départements

La filière française couvre six grandes zones de production, organisées en bassin.

La production de Nouvelle-Aquitaine se concentre très majoritairement dans le bassin du Sud-Ouest où deux départements pèsent à eux seuls 24 984 tonnes, soit 93 % de la production régionale, dont 22 992 tonnes produites sous-serre. Il s'agit du Lot-et-Garonne, avec 59 % de la production (15 937 tonnes) et de la Dordogne avec 34 % (9 047 tonnes). La Dordogne se distingue par la Fraise du Périgord, première fraise d'Europe à obtenir une indication géographique protégée (IGP) en 2004, reconnue pour ses qualités gustatives, sa brillance et sa coloration homogène.

Les fraiseraies périgourdines, cultivées en pleine terre, bénéficient de sols sablonneux et acides des coteaux de Vergt et d'un climat océanique favorable.

Une diversité variétale importante

L'assolement variétal régional est très diversifié, avec près de 25 variétés recensées.

En hors-sol, la production repose principalement sur cinq variétés phares : Garriguette, Murano, Kara, Charlotte et Harmony.

En pleine terre, d'autres variétés complètent l'offre, dont Aprica, Sibilla et Cléry, permettant une large gamme de calendriers de production et de profils qualitatifs.

Une filière structurée face aux enjeux climatiques et sanitaires

La fraise est un produit climatosensible et très fragile, portée par une filière organisée et réactive aux fluctuations du marché faisant face à une concurrence rude.

Plusieurs défis sont à relever pour la filière française : diminuer les importations dont elle dépend à hauteur de 50 % pour satisfaire la demande des consommateurs ; acquérir une autonomie pour les plants, aujourd'hui importés d'Italie et de Hollande; trouver une alternative pour compenser le déficit d'approvisionnement des substrats importés d'Inde et du Sri Lanka ; innover avec du matériel technique de haute performance et des moyens prophylactiques pour lutter contre la pression parasitaire.

Tableau 1

Les surfaces et productions de fraises en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

	2020	2022		2023		2024		2025	
	*Nombre d'exploitations**	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*
Nouvelle-Aquitaine	**858**	**1 102**	**25 551**	**1 068**	**26 495**	**1 034**	**26 319**	**1034**	**26911**
Nouvelle-Aquitaine / France métropolitaine (%)	14 %	28 %	*35 %*	28 %	*37 %*	28 %	*37 %*	*28 %*	*36 %*
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France métropolitaine*	-	1		1		1		1	
Charente	35	5	83	5	86	5	88	5	90
Charente-Maritime	86	24	391	23	382	22	363	22	372
Corrèze	41	17	279	16	277	16	268	16	274
Creuse	29	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne	180	369	9 008	355	9 348	344	9 562	320	9 047
Gironde	48	20	420	15	348	15	280	15	274
Landes	35	19	425	17	426	17	368	17	368
Lot-et-Garonne	243	620	14 401	609	15 066	587	14 853	611	15 937
Pyrénées-Atlantiques	51	5	111	5	119	5	98	5	97
Deux-Sèvres	36	12	261	12	267	12	266	12	273
Vienne	35	9	164	9	168	9	167	9	170
Haute-Vienne	39	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

s : secret statistique, NS : non significatif

Source : *Agreste – RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

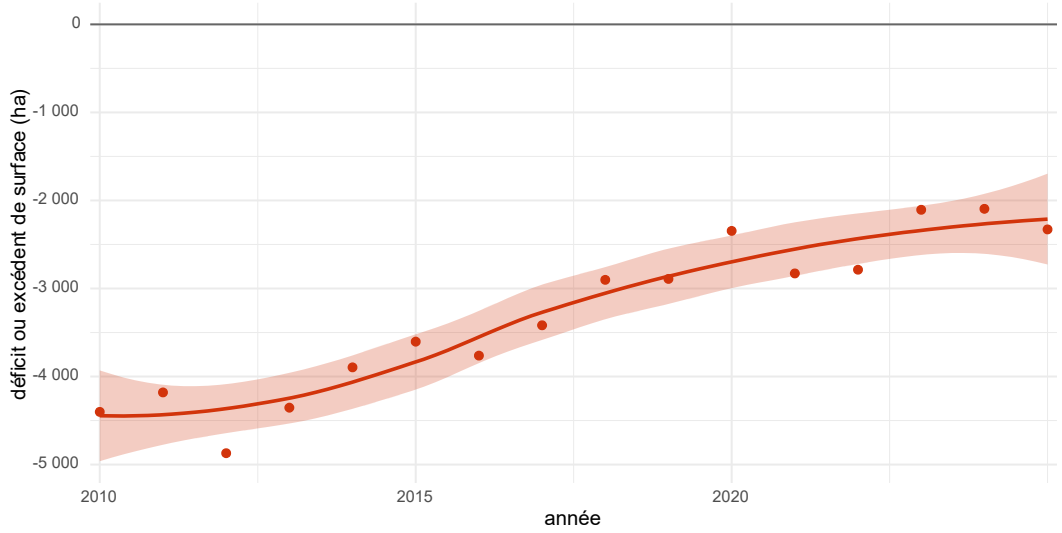
Au niveau national, un équilibre production-consommation fragilisé malgré un rebond récent

De 2010 à 2015, la France se trouvait dans une situation de déficit marqué pour la fraise (*graphique 1*) : la production nationale ne suffisait pas à couvrir la consommation intérieure, et il manquait alors entre 3 500 et 5 000 hectares pour atteindre l'équilibre. Au fil des années, ce déficit s'est progressivement réduit. Depuis 2020, le bilan continue de s'améliorer mais reste négatif : la production nationale se rapproche de la demande sans toutefois atteindre l'équilibre. L'évolution récente montre donc un déficit moins marqué, mais une filière encore dépendante des importations pour compléter l'offre. Elle mise sur la professionnalisation, la formation et la recherche de tous ses acteurs (pépiniéristes, producteurs…) pour renforcer son autonomie et sa durabilité.

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en fraises en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Ce document s'inscrit dans une série de fiches qui portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français L'objectif est d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale**.

Les données de surfaces et de productions proviennent des Statistiques agricoles annuelles (SAA) ; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-approvisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
https://agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédacteur : Sophie BEERT, Delphine BESSON, Juliette PELOURDEAU, Mélodie TRIOREAU
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026